

Communiqué de presse



Retrouvez L'État dans l'Hérault
sur www.herault.gouv.fr
et sur nos réseaux sociaux



@Prefet34

Montpellier, le 11 janvier 2019

Elections des membres de la Chambre d'Agriculture Scrutin du 31 janvier 2019

ERREUR SUR LES NOTICES DES ELECTEURS INDIVIDUELS

Une erreur s'est glissée sur le recto du courrier des électeurs individuels, dans lequel il est indiqué une clôture du vote le mardi 31 janvier 2019 (en lieu et place du jeudi 31 janvier 2019). Cette erreur concerne uniquement les courriers des électeurs individuels.

Veillez donc noter que le scrutin en ligne est ouvert du lundi 14 janvier 2019, 8 heures (heure de Paris), au jeudi 31 janvier 2019, minuit (heure de Paris).

Service départemental de la communication interministérielle

04 67 61 61 25 - pref-communication@herault.gouv.fr

Site internet : www.herault.gouv.fr



@prefet34

